

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 13 août 2025 à 14 h au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. La séance est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la Municipalité.

Cette séance fut convoquée conformément à l’article 152 du Code municipal et l’avis de convocation a été signifié tel que requis par l’article 153 du Code municipal, aux membres du Conseil municipal et chaque membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : la mairesse, madame Karine Dostie, les conseillères, mesdames Line Chapados et Colleen Horan et les conseillers, messieurs Régent Gosselin et Eric Johnston

Était absent : la conseillère, madame Catherine Léger

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Karine Dostie

Était aussi présent : monsieur Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier, et monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Karine Dostie ouvre la séance et constate le quorum à 14 heures 03 minutes.

2025-08-3647 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Line Chapados

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’adopter l’ordre du jour de la présente séance.

- 2. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L’ANNÉE 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
- 3. AUTORISATION POUR L’ACHAT D’UNE GÉNÉRATRICE POUR L’HÔTEL DE VILLE
- 4. AUTORISATION POUR L’ACHAT D’UNE GÉNÉRATRICE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LAUREL
- 5. AUTORISATION POUR L’ACHAT D’UNE GÉNÉRATRICE POUR L’ÉGLISE SAINT-MICHEL
- 6. MODIFICATION D’UN CONTRAT DE TRAVAIL
- 7. ENTENTE INTERMUNICIPALE – SÉCURITÉ CIVILE
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

2025-08-3648

2. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au Conseil municipal, qui en accuse réception, le rapport des états financiers de l'année 2024, le rapport du vérificateur externe ainsi qu'un document sommaire. Le tout conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a déposé au Conseil municipal les états financiers pour l'année 2024 ;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier a déposé au Conseil municipal le rapport du vérificateur externe pour l'année 2024, le tout conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, RLRQ, c. C-27.1.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Chapados

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'accepter le dépôt des états financiers pour l'année 2024 préparés par le bureau de l'auditeur Raymond Chabot Grant Thornton.

2025-08-3649

3. AUTORISATION POUR L'ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres numéro TP2025-11 pour l'achat, la livraison et l'installation d'une génératrice, 50kw 347/600V diesel dans abri Niveau 2 avec transfert switch 200A – Standard asco série A300 inclus start-up et accessoires, ayant la capacité de fournir les bâtiments de l'hôtel de ville, la caserne de Laurel et le garage municipal ;

ATTENDU la réception d'une seule soumission ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Régent Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'autoriser l'achat, la livraison et l'installation d'une génératrice, 50kw 347/600V diesel dans abri Niveau 2 avec transfert switch 200A – Standard asco série A300 inclus start-up et accessoires, modèle PD50-01, auprès de la compagnie 9306-1836 Québec inc. pour un montant de 114 226.25 \$ taxes incluses.

D'autoriser monsieur Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier, à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

D'utiliser le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 pour le financement de cette acquisition.

2025-08-3650

4. AUTORISATION POUR L'ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LAUREL

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres numéro TP2025-10 pour l'achat, la livraison et l'installation d'une génératrice, 48kw diesel 3.3L 120/240 1PH, ayant la capacité de fournir le centre communautaire de Laurel ;

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

ATTENDU la réception d’une seule soumission ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Colleen Horan

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’autoriser l’achat, la livraison et l’installation d’une génératrice, 50kw diesel 3.3L 120/240 1PH, modèle PD50-01, auprès de la compagnie 9306-1836 Québec inc. pour un montant de 102 153.88 \$ taxes incluses.

D’autoriser monsieur Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier, à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

D’utiliser le Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 pour le financement de cette acquisition.

2025-08-3651 5. AUTORISATION POUR L’ACHAT D’UNE GÉNÉRATRICE POUR L’ÉGLISE SAINT-MICHEL

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d’offres numéro TP2025-12 pour l’achat, la livraison et l’installation d’une génératrice, 48kw diesel 3.3L 120/240 1PH, ayant la capacité de fournir l’église Saint-Michel ;

ATTENDU la réception d’une seule soumission ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Chapados

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’autoriser l’achat, la livraison et l’installation d’une génératrice, 50kw diesel 3.3L 120/240 1PH, modèle PD50-01, auprès de la compagnie 9306-1836 Québec inc. pour un montant de 106 752.88 \$ taxes incluses.

D’autoriser monsieur Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier, à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

D’utiliser le Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 pour le financement de cette acquisition.

2025-08-3652 6. MODIFICATION D’UN CONTRAT DE TRAVAIL

ATTENDU la démission de madame Véronique Cronier de son poste de greffière-trésorière adjointe en raison de son déménagement ;

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de garder madame Cronier à l’emploi de la Municipalité de façon distancielle.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d’autoriser monsieur Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier, à signer les nouveaux

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

termes du contrat de travail de madame Véronique Cronier.

2025-08-3653

7. ENTENTE INTERMUNICIPALE – SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous volet Coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE les organismes municipaux des villes de l’Estérel, de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, de Sainte-Adèle, de Saint-Sauveur, des municipalités de Lac-des-Seize-Îles, de Piedmont, de Morin-Heights, de Sainte-Anne-des-Lacs, de Saint-Adolphe-d’Howard, de Wentworth-Nord et de la MRC des Pays-d’en-Haut désirent présenter un projet de fourniture de services en sécurité civile dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Line Chapados

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal

QUE le Conseil municipal de Wentworth-Nord s’engage à participer au projet de fourniture de services en sécurité civile.

QUE le Conseil accepte d’assumer une partie des coûts, à savoir l’apport minimal exigé dans le cadre du programme.

QUE le Conseil nomme la MRC des Pays-d’en-Haut organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous volet Coopération intermunicipale.

QUE le Conseil désigne madame Karine Dostie, mairesse, et monsieur Ron Kelley, directeur général et greffier-trésorier, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l’organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse madame Karine Dostie fait la lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l’occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

2025-08-3654

9. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Colleen Horan

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 14 heures 40 minutes.

Karine Dostie
Mairesse

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier